

⋮

# Rapport annuel 2007



Retraites Populaires *Vie*  
mutuelle d'assurances

Les Retraites Populaires  
Services aux Institutionnels

# Sommaire

## Les Retraites Populaires, Services aux Institutionnels

Les Retraites Populaires en un coup d'œil.....	4
Utilisation de la plateforme de services .....	5
Une institution responsable et citoyenne Daniel Schmutz, Président.....	6
La sécurité dans une perspective à long terme Claude Richard, Directeur général .....	7
Le bilan du 100 <sup>e</sup> anniversaire des Retraites Populaires .....	8
Chiffres clés.....	15

## Retraites Populaires Vie, mutuelle d'assurances

Nos solutions d'assurance favorisent la qualité de vie .....	18
RPVie égale en 2007 l'exercice record de 2006 et maintient ses parts de marché .....	20
Politique de placement: éléments de mise en perspective.....	21
Produits et charges .....	25
Répartition du bilan .....	26
Les comptes annuels.....	27
Organe de contrôle.....	31



# Les Retraites Populaires

Services aux Institutionnels



# Les Retraites Populaires en un coup d'œil

**Notre mission: offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance vie et à la prévoyance professionnelle**

Les Retraites Populaires (Les RP), institution de droit public ayant la personnalité morale, pratiquent toutes les formes de l'assurance sur la vie et les combinaisons d'assurances de personnes sous le label RP Vie.

L'activité des Retraites Populaires est régie par la Loi du 26 septembre 1989 sur Les Retraites Populaires ainsi que par le Règlement du 5 janvier 1990 d'organisation des Retraites Populaires édicté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

L'activité des RP comprend l'application de la Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les RP sont enregistrées dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance du canton de Vaud.

Les RP sont à même d'assurer la gestion de caisses de pensions ou de compagnies d'assurances.

## **Gestion paritaire**

Pour satisfaire à la gestion paritaire instituée par l'article 51 de la LPP, il est créé, pour chaque preneur d'assurance d'un contrat de prévoyance professionnelle, un comité de prévoyance dans lequel salariés et employeur ont le droit de désigner le même nombre de représentants.

## **Réassurance (RP Vie)**

Les RP ont conclu différents traités de réassurance couvrant totalement ou partiellement les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

## **Expert**

Le mandat d'expert technique et d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle est exercé par Meinrad Pittet, docteur en sciences actuarielles, expert en prévoyance professionnelle, Genève.

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

## **Organe de contrôle**

Le Conseil d'Etat a désigné Ernst & Young SA, Lausanne, pour contrôler la tenue de la comptabilité et les comptes annuels.

## Utilisation de la plateforme de services

Les RP ont pour mission d'offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante. Cette plateforme peut être utilisée de façon globale ou en sollicitant uniquement certaines prestations spécifiques

Organisation		Mandats de gestion institutionnels				
		RPVie	FV	CPEV	CIP	CPCL
Direction générale	Secrétariat général	●	●	●	●	—
	Audit interne	●	●	●	●	—
	Ressources humaines	●	●	●	●	—
Actuariat et Gestion	Actuariat	●	●	●	●	—
	Gestion	●	●	●	●	—
Marketing et Conseil	Recherche et développement	●	●	●	●	—
	Conseil en assurance vie	●	●	—	—	—
	Conseil en prévoyance professionnelle	●	—	—	—	—
	Communication	●	●	●	●	—
	Organisation	●	●	●	●	—
Services	Réseau Forces Vives	—	●	—	—	—
	Comptabilité et Contrôle de gestion	●	●	●	●	—
	Informatique	●	●	●	●	—
	Juridique et Contentieux	●	●	●	●	—
	Production et Logistique	●	●	●	●	—
Finances	Titres	●	●	●	●	●
	Autres placements	●	●	●	●	●
	Prêts	●	—	●	●	—
Immobilier	Développement immobilier	●	—	●	●	—
	Direction de patrimoine	●	—	●	●	—
	Patrimoine et Gérances	●	—	●	●	—
	Contrôle de gestion et comptabilité	●	—	●	●	—

### Le Conseil d'administration 2007

#### Président

Daniel Schmutz, conseiller d'Etat honoraire

#### Vice-président

Jean-Robert Yersin, maître au gymnase

#### Administrateurs

Philippe Dumoulin, conseiller indépendant

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat honoraire

(dès octobre 2007)

Isabelle Moret, avocate

Francis Randin, chef du SAGEFI

#### Secrétaire

Olivier Berthoud, directeur-adjoint

### La Direction 2007

#### Direction générale

Claude Richard

#### Actuariat et Gestion

Alain Pahud

#### Marketing et Conseil

Philippe Doffey

#### Services

Roger Bornand

#### Finances

Damien Bianchin

#### Immobilier

José Carlos Molina

## Une institution responsable et citoyenne

**1907–2007.** A l'occasion de leur centième anniversaire, Les Retraites Populaires ont voulu saisir l'opportunité qui leur était donnée d'agir en entreprise citoyenne consciente de ses responsabilités. Parmi les nombreuses activités du 100<sup>e</sup> anniversaire, qui seront également évoquées dans ce rapport annuel, deux événements ont particulièrement mis en lumière leur volonté affirmée de contribuer à la qualité de la vie des habitants de notre canton. Ces projets sont de nature à donner du sens à leurs activités et à promouvoir la mutualité sous différentes formes.

Les Retraites Populaires se sont associées au Fonds des arts plastiques de la ville de Lausanne pour organiser un concours d'artistes destiné à concevoir et à réaliser une œuvre d'art dans la Station m2 Bessières. A l'issue du concours, remporté par les artistes Bernard Garo et Pierre-André Gétaz, un magnifique cercle bleu de 25 mètres de diamètre pesant plus de 4 tonnes illumine l'arche du pont Bessières. Cette œuvre d'art s'intitule M<sub>2</sub>O et, telle une onde, rappelle que jadis le Flon coulait sous le pont Bessières.

**Solidarité:** « Une journée pour les autres » a été organisée le 21 septembre 2007 en collaboration avec la Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières. Chaque collaborateur était convié à participer à ce projet d'utilité générale. Nettoyer les bords de la Broye sur plusieurs kilomètres était le mot d'ordre de cette journée et ainsi plus de quatre tonnes de déchets ont été sortis de la rivière. Cette action a contribué à la préservation de l'environnement de notre canton et favorisé l'esprit d'équipe entre les collaborateurs de tous nos domaines d'activités.

La mutualité permet également aux Retraites Populaires de se distinguer très concrètement dans un marché orienté fréquemment sur les profits à court terme.

D'une part, les mandants qui ont confié l'ensemble de leur gestion aux Retraites Populaires (Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, Caisse intercommunale de pensions) bénéficient désormais d'une redistribution, année après année, de la marge réalisée par notre plateforme de gestion. D'autre part, les assurés de RP Vie profitent d'une distribution d'excédents, déterminée par le niveau des réserves de l'institution et les caractéristiques de chaque produit.

Nous souhaitons que notre approche originale remplisse à satisfaction les attentes de nos clients et favorise le développement de nos liens avec le canton de Vaud au cours des prochaines années.

**Daniel Schmutz**  
Président

## La sécurité dans une perspective à long terme

2007, une année particulière, non seulement pour notre centenaire, mais aussi pour des résultats à double visage.

En ce qui concerne notre plateforme de gestion, dont la mission est d'offrir des services personnalisés et performants à nos mandants, les résultats sont excellents. Ils dégagent une marge significative qui, selon le principe de mutualité, est redistribuée intégralement, permettant ainsi à Retraites Populaires Vie, à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et à la Caisse intercommunale de pensions de réduire leurs frais de gestion administrative. Cela démontre une fois encore l'importance des synergies dégagées par notre modèle de gestion.

Quant à R PVie, on peut légitimement se réjouir de sa capacité à maintenir son niveau d'encaissement à celui du record atteint en 2006, malgré une concurrence accrue des compagnies privées et des fondations collectives qui reviennent en force sur le marché de la prévoyance professionnelle et qui pratiquent des tarifs extrêmement attractifs.

En termes de performance de l'ensemble des placements, le résultat de 3,85 % est excellent en comparaison avec le marché. Il s'explique par la politique de diversification pratiquée depuis de nombreuses années ainsi que par une attitude anticyclique, notamment dans les placements immobiliers. Malheureusement, ces excellents résultats comparés à ceux du marché sont insuffisants pour faire face aux garanties tarifaires offertes à nos assurés et pensionnés. Un prélèvement dans les réserves constituées à cet effet a donc été nécessaire sans pour autant remettre en question la solidité financière de l'institution. Il convient à cet égard de relever que 2007 suit deux années exceptionnelles. On rappellera en effet que la performance réalisée était de 11,47 % en 2005 et de 6,48 % en 2006.

Ainsi, on a la démonstration qu'un assureur sur la vie doit toujours œuvrer sur le long terme et tenir compte d'une performance moyenne raisonnable pour déterminer sa politique tarifaire. Ce faisant, il offre la véritable garantie de sécurité que sont en droit d'attendre les assurés et pensionnés qui nous confient leurs économies.

Sur un plan plus général, les débats sur l'adaptation du taux de conversion dans le domaine de la prévoyance professionnelle, ou sur les conditions de retraite anticipée, continuent de faire l'actualité. Nous restons convaincus, dans ce type de questions, que le financement de toute prestation doit être garanti. Cette garantie peut soit être le fait des acteurs concernés (assureurs, caisses de pensions), soit être assumée par les collectivités publiques en vertu d'une responsabilité sociale. En revanche, il est illusoire d'imposer aux acteurs économiques des contraintes qu'ils ne pourraient garantir à long terme. En effet, par ce biais, on pénalise finalement l'une ou l'autre génération appelée tôt ou tard à assumer des conséquences financières inéluctables. Nous poursuivrons donc nos efforts de clarification dans ce débat délicat afin que les décisions soient prises en toute connaissance de cause.

Le monde de la prévoyance professionnelle et privée est de plus en plus souvent sous les feux de l'actualité. La responsabilité de gérer les fonds confiés obligatoirement ou volontairement par les assurés et pensionnés est grande, comme l'attente de ces derniers. Les RP assument cette responsabilité en privilégiant la sécurité sur le long terme.

**Claude Richard**  
Directeur général

## Le bilan du 100<sup>e</sup> anniversaire des Retraites Populaires



L'établissement du rapport de gestion de l'année 2007 nous donne l'occasion de revenir sur les nombreux événements qui ont marqué le 100<sup>e</sup> anniversaire de notre entreprise.

La présentation officielle de ces événements a eu lieu le 14 mars à Montreux lors d'une journée exceptionnelle à laquelle ont pris part 550 convives, représentants des milieux économiques et politiques du canton, ainsi que des clients et partenaires des Retraites Populaires. Le premier événement marquant notre jubilé fut la remise, à l'ensemble des participants de cette manifestation, de l'ouvrage commémoratif intitulé *Regards sur le passé, cap sur l'avenir*, rédigé par MM. Philippe Braillard et Henri Schwamm, respectivement professeur et professeur honoraire à l'Université de Genève. Cet ouvrage retrace l'histoire des Retraites Populaires depuis l'origine de leur création jusqu'à nos jours et expose leurs atouts pour relever les défis à venir.



**Alain Pahud**, Directeur,  
**Daniel Schmutz**, Président  
et **Claude Richard**,  
Directeur général,  
accompagnés d'acteurs  
jouant des rôles de politiciens.

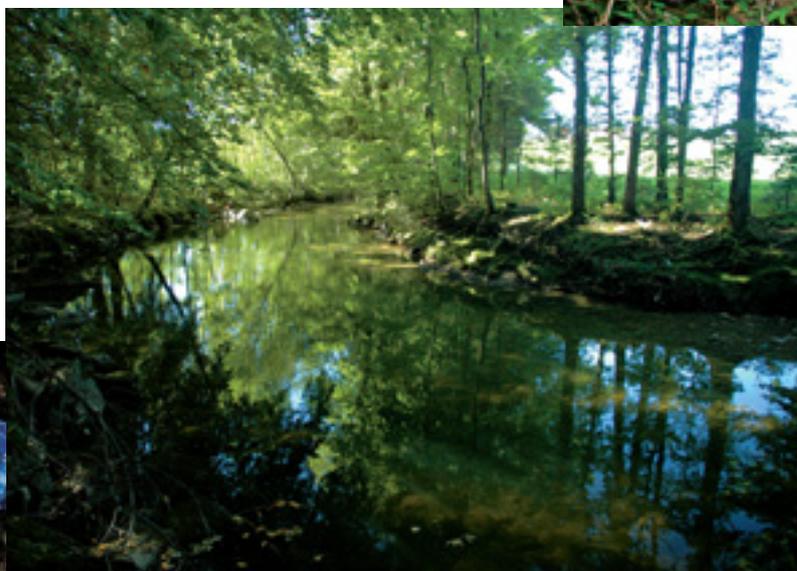


Le centième anniversaire de notre entreprise a tout d'abord été pour nous l'occasion de marquer notre engagement envers les Vaudois et leur canton. Revenons un instant sur les grandes initiatives qui ont jalonné, à ce sujet, l'année 2007 :

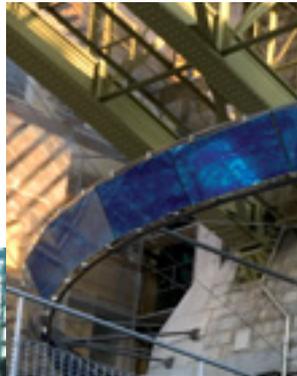
- Plus de cinq cent cinquante bancs publics, conçus et réalisés par les élèves de l'Ecole des Métiers de Lausanne, ont été offerts à trois cents communes du canton. Cette opération fut un véritable succès puisque nous nous étions fixé un objectif de cent cinquante communes potentiellement intéressées. Les travaux de fabrication initiés au cours du mois d'avril se sont poursuivis durant plusieurs mois et de nombreuses inaugurations ont été célébrées un peu partout à travers le canton.



- Les deux cent cinquante collaborateurs de notre entreprise ont participé, le 21 septembre, à une journée dédiée à la protection de l'environnement au cours de laquelle plusieurs kilomètres des rives de la Broye ont été nettoyées. La journée fut festive mais également laborieuse, puisque pas moins de quatre tonnes de déchets ont été retirés de la rivière et de ses berges.



- Une œuvre d'art contemporain offerte par notre entreprise a été inaugurée le 28 novembre dans la nouvelle station Bessières du futur métro m2. Le concours d'idées, auquel s'était associée la Ville de Lausanne par le biais du Fonds des arts plastiques, avait été lancé au printemps 2006 et avait trouvé son aboutissement par le choix des lauréats, MM. Bernard Garo et Pierre-André Gétaz, auteurs du projet M<sub>2</sub>O.



- Un concours intitulé «Devenez un rentier populaire» a été organisé pour les nonante mille assurés des Retraites Populaires afin de les remercier de leur fidélité. Les dix lauréats de ce concours, qui se sont vu offrir des rentes de 1000 francs durant cinq, dix ou vingt ans, ont été reçus et félicités par la Direction des Retraites Populaires au cours du mois de novembre.

**Claude Richard**, Directeur général, félicitant l'un des lauréats du concours.



Ce jubilé fut également l'occasion d'organiser un certain nombre de manifestations festives offertes à l'ensemble des habitants du canton, à nos clients ou aux collaborateurs de notre entreprise :

- Le festival itinérant « Les Populaires » organisé durant l'été 2007 dans les parcs publics des communes d'Yverdon, de Payerne, de Rolle, d'Aigle, du Sentier et de Lausanne a connu un véritable succès avec plusieurs milliers de visiteurs qui ont pu profiter de nombreuses animations, tels les vols captifs en montgolfière, le spectacle de l'humoriste Karim Slama ainsi que de diverses activités pour les enfants. Ce festival avait en effet pour objectif d'évoquer la prévoyance de façon conviviale et ludique.



- L'opération «Vaud points de vue» qui proposait aux clients des Retraites Populaires de partir à la découverte du Pays de Vaud par l'intermédiaire de sept balades spécialement créées pour l'occasion, a également connu un grand engouement; preuve en est les très nombreux échanges de « points de vue » effectués sur le site internet interactif créé dans le cadre de cette opération. La journée de clôture de ce projet, organisée le 8 septembre à Montricher sous un soleil radieux, attira également un public nombreux avec pas moins de six cents visiteurs.
- Enfin, une grande fête du Centenaire a été organisée les 22 et 23 juin pour les collaborateurs de l'entreprise. Chacun d'entre eux est reparti avec de belles images dans la tête et de merveilleux souvenirs dans le cœur.

Pour mémoire, toute la démarche du 100<sup>e</sup> anniversaire était inscrite dans une perspective d'avenir, de préservation du patrimoine et de remerciements des personnes qui ont donné leur confiance à notre entreprise (assurés, partenaires, collaborateurs).

La mission a été remplie avec succès et nous nous en réjouissons.

**Alain Pahud**

Président du Comité d'organisation



## Chiffres clés

Les Retraites Populaires (Les RP), Services aux Institutionnels  
Fonds en gestion: CHF 14,819 milliards

Effectif du personnel (y compris temporaire): 302  
Effectif des apprentis: 12

### Activité assureur vie Vaud

Retraites Populaires Vie (RPVie), mutuelle d'assurances  
Encaissement de primes: CHF 460,7 millions  
Total du bilan: CHF 4,084 milliards

### Mandats de gestion

#### Mandats publics

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)  
Total du bilan: CHF 7,695 milliards
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)  
Total du bilan: CHF 2,131 milliards
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)  
Montant du mandat de gestion de placements: CHF 0,531 milliard

#### Mandat privé

- Forces Vives, compagnie d'assurances sur la vie  
Encaissement de primes: CHF 78,824 millions  
Total du bilan: CHF 378,4 millions

### Performance brute des placements

#### Retraites Populaires Vie (RPVie)

- 2007: 3,85 %
- 2006: 6,48 %
- 2005: 11,47 %

#### Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)

- 2007: 3,45 %
- 2006: 7,00 %
- 2005: 12,38 %

#### Caisse intercommunale de pensions (CIP)

- 2007: 3,76 %
- 2006: 7,21 %
- 2005: 12,27 %

Ces performances sont calculées et attestées par un consultant externe.  
Une fiduciaire contrôle la méthode de calcul.



# Retraites Populaires Vie

mutuelle d'assurances



## Nos solutions d'assurance vie favorisent la qualité de vie

**RPVie propose des produits d'assurance vie qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins**

### 2<sup>e</sup> pilier

(Caisses de retraite d'entreprises ou prévoyance professionnelle)

Pour les entreprises, RPVie propose trois palettes de plans de prévoyance modélisés, sous l'appellation « RPVie Entreprise » :

#### - La palette « Standard »

Des plans qui répondent uniquement aux exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP avec la possibilité d'augmenter les taux épargne de 1%.

#### - La palette « Classique »

Des plans qui offrent une prévoyance améliorée épargne et/ou risques ainsi que l'option de définir les prestations risques en pourcentage du salaire assuré.

#### - La palette « Optima »

Des plans qui offrent une prévoyance de haut niveau et différentes options permettant de personnaliser l'organisation de la prévoyance de l'entreprise.

En tant que mutuelle, RPVie a effectué au 31 décembre 2007, une distribution des excédents réalisés en versant 0,5 % d'intérêt supplémentaire sur les avoirs de vieillesse pour tous les assurés « RPVie Entreprise » présents depuis le début de l'année, sans distinction entre la prévoyance obligatoire ou la prévoyance surobligatoire. L'intérêt total qui a été versé en 2007 se monte à 3%.

Pour les particuliers, RPVie offre les produits :

- **RPVie Arc-en-Ciel** : le pont entre deux caisses de retraite destiné à celui qui quitte ou perd son emploi et ne le remplace pas immédiatement.

- **RPVie Abri** : la solution pour celui qui consacre une part de son 2<sup>e</sup> pilier à son logement et qui veut maintenir sa couverture décès et invalidité.

### 3<sup>e</sup> pilier

(Epargne individuelle constituée sous forme d'assurance ou de prévoyance individuelle)

RPVie propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les assurances de capitaux.

#### Assurances de rentes

##### - RPVie Rente Viagère Différée

L'assuré dimensionne son épargne année après année et s'assure ainsi, à partir d'une échéance librement choisie, le versement d'une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

Au 31 décembre 2007, les prestations acquises, tant pour les rentes viagères que pour les capitaux versés au décès, ont été augmentées de 1%. Cette distribution d'excédents concrétise les avantages du statut de mutuelle de RPVie.

##### - RPVie Rente Viagère Immédiate

L'assuré verse un capital en une fois et RPVie détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée, au rythme d'une périodicité qu'il aura choisie.

L'exclusivité RPVie : l'assurance de rente dans sa variante « exclusive », qui garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

## Assurances vie (ou assurances de capitaux)

### - RP Vie Duo (assurance vie mixte, décès et épargne)

Financé par une prime unique ou par des primes périodiques, Duo apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

### - RP Vie Refuge (assurance vie au décès)

Financé également par un versement unique ou par des versements périodiques, Refuge offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

### - RP Vie Epargne (assurance en cas de vie)

Financé par des versements périodiques, Epargne permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaires.

### - RP Vie Fonds de placement (assurance liée à des fonds de placement)

Prendre des risques et choisir soi-même l'allocation de son épargne parmi les fonds de placement proposés par RP Vie. Dans ce cas, l'évolution des fonds de placement fait varier à la hausse ou à la baisse le montant de l'épargne.

Ces assurances de rentes ou de capitaux peuvent également être constituées sous forme de prévoyance liée et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

	2 <sup>e</sup> pilier	3 <sup>e</sup> pilier
Prévoir	Entreprise Abri	Refuge Rente viagère différée
Epargner		Duo primes périodiques Epargne Fonds de placement
Investir	Arc-en-Ciel	Rente viagère immédiate Duo prime unique Fonds de placement

## RPVie égale en 2007 l'exercice record de 2006 et maintient ses parts de marché

**RPVie réalise en 2007 un encaissement de primes total de CHF 460,7 millions, dépassant ainsi légèrement le niveau record de 2006 qui s'était établi à CHF 460,0 millions**

Dans le marché de la prévoyance, les assureurs privés affichent un encaissement de primes 2007 en progression de 1,5 %, selon les premières estimations de l'ASA (Association Suisse d'Assurances). Dans ce contexte, RPVie maintient son 3<sup>e</sup> rang derrière Swiss Life et AXA Winterthur avec environ 16 % de part de marché dans le canton de Vaud.

Evolution de l'encaissement de primes 2006–2007	RPVie	Marché suisse *
Encaissement de primes	+ 1,4%	+ 1,5%

\* Source: Association Suisse d'Assurances (ASA)

Le tableau ci-dessus présente pour RPVie l'évolution de l'encaissement de primes pour la prévoyance professionnelle et la prévoyance individuelle, hors contrats de coassurance et réassurance. En tenant compte de ces éléments, la croissance de l'encaissement de primes est de 0,14 %.

### Prévoyance professionnelle: exercice record pour les polices de libre passage et repli pour les entreprises

Le marché de la prévoyance professionnelle des entreprises a passablement évolué en 2007 avec des compagnies d'assurance à nouveau très actives sur le marché et une très forte pression sur les prix. Pour les grandes entreprises, la pratique d'un tarif d'expérience s'est très largement répandue. RPVie ne voulant pas faire des affaires à n'importe quel

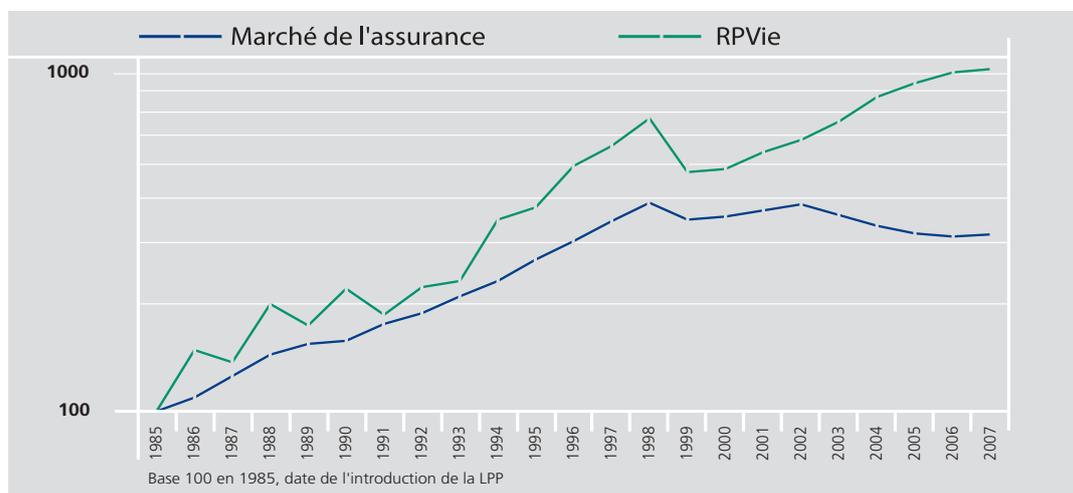
prix, des contrats n'ont pas été conclus, principalement pour des grandes et moyennes entreprises. Cela explique la baisse de l'encaissement dans ce secteur avec un nombre moins important de transferts de fonds par rapport à 2006. En revanche, les cotisations annuelles sont en augmentation, illustrant la bonne santé du portefeuille.

Les polices de libre passage réalisent, quant à elles, un exercice 2007 remarquable avec près de CHF 200 millions d'encaissement, ce qui représente 43 % du chiffre d'affaires de RPVie.

### Prévoyance individuelle: stabilité des capitaux et diminution des rentes

Après plusieurs années de progression, l'encaissement de primes dans la prévoyance individuelle est en recul de 11 % en 2007, mais représente la 3<sup>e</sup> meilleure année depuis l'arrêt de la rente viagère « vaudoise » en 1999. La diminution des assurances de rentes est principalement liée à l'absence d'opération d'offre du droit de timbre en 2007, action qui avait nettement amélioré l'encaissement 2006. Malgré cela, RPVie conserve sa position de leader sur ce segment avec environ 45 % du marché vaudois.

Les assurances de capitaux traditionnelles (hors assurances vie liées à des fonds de placement) sont en légère croissance (+1,3 %) dans un marché en recul de 1,6 %, selon les estimations de l'ASA.



## Politique de placement: éléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration des RP détermine une allocation stratégique des actifs à 10 ans. Elle se fait sur la base d'une proposition élaborée par la Direction générale avec le concours d'un Comité de placements bénéficiant de l'appui de conseillers externes.

En outre, le Conseil d'administration fixe annuellement l'allocation tactique qui doit permettre, à terme, d'atteindre l'allocation stratégique des actifs. Cette répartition est basée sur les conclusions de l'analyse performances/risques et de la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle à la fois le respect des allocations tactique et stratégique. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et les principales tâches liées à la gestion des actifs.

Sur le plan de la performance globale des actifs placés, celle-ci demeure conforme au marché et reste bonne en comparaison d'autres institutions de prévoyance.

### Trésorerie

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités à 48 heures au maximum.

Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été poursuivis en 2007. La rentabilité s'est ainsi nettement améliorée par rapport à l'exercice précédent.

### Placements en obligations et autres créances de débiteurs suisses

Ce poste comprend principalement les obligations cotées de débiteurs suisses, des placements collectifs ainsi que les prêts directs aux collectivités publiques.

Durant l'année 2007, l'économie suisse a connu une croissance très dynamique. Une forte hausse des taux d'intérêts a eu lieu durant le premier semestre suivie par une baisse sur la seconde partie de l'année due à la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis. Nous avons assisté à une crise importante de la liquidité et donc à une augmentation du coût de refinancement des débiteurs de

type « entreprise ». La BNS a procédé à une augmentation de ses taux directeurs à trois reprises, portant sa cible de 2,25 % à 2,75 %.

Dans un contexte de bas niveau des taux d'intérêt en comparaison historique et malgré une stratégie à caractère très défensive, le portefeuille n'a pas permis de dégager de rendement sur l'année 2007.

### Placements en obligations de débiteurs étrangers

Le portefeuille est composé de 32 placements collectifs confiés à 15 gestionnaires différents.

Après un premier semestre 2007 marqué par une forte hausse des taux d'intérêt sur les principaux marchés obligataires, la seconde partie de l'année a vécu la baisse des taux due à la crise des crédits liés au risque hypothécaire américain et à la crise de liquidité qui l'a suivie. 2007 restera plus généralement comme l'année de la hausse de la perception du risque et du retour de la volatilité sur tous les marchés après trois années de compression intense des primes de risque.

En ce qui concerne les devises, le dollar américain et la livre sterling ont fortement reculé, surtout le second semestre. En revanche, l'euro, principale monnaie du portefeuille, s'est apprécié contre le franc suisse. A relever les plus hauts niveaux historiques atteints par l'euro contre le franc suisse (1.6828) et contre le dollar (1.4967). Dans cet environnement très volatil et avec une forte baisse du dollar, le portefeuille a connu une faible rentabilité.

En 2008, l'accent sera mis sur la recherche de gestionnaires externes offrant une réelle diversification.

### Placements en actions suisses

Ce poste comprend les actions de sociétés suisses cotées, non cotées et des placements collectifs.

Après un nouveau record historique enregistré au mois de juin, le marché suisse a suivi l'évolution des marchés internationaux lors de la correction qui a débuté au mois de juillet. Cette correction a été provoquée par la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis, amenant bon nombre d'incertitudes principalement dans le secteur bancaire. L'évolution de l'indice SMI a été fortement impacté négativement par le secteur bancaire. Le marché suisse

des actions a clôturé l'exercice 2007 quasi inchangé par rapport à son niveau de l'année précédente. Comme le montre le graphique ci-dessous, cette année de consolidation suit quatre années consécutives de fortes hausses en regard des performances de ces 82 dernières années.

Une nouvelle fois, les différents segments du marché n'ont pas évolué dans les mêmes proportions. En effet, les titres des grandes valeurs (blue chips) ont évolué négativement (-1,40 %) alors que l'évolution des autres titres composant le marché suisse s'élève à +8,41%. Cette différence marquée des performances a déjà été observée ces dernières années. Pour rappel, les grandes valeurs totalisent environ 84 % de la capitalisation totale pour seulement 20 titres sur 226 que compte l'indice.

Après les ventes réalisées au fur et à mesure de la progression du marché en 2005 et principalement en 2006, conformément à l'allocation des actifs, l'année 2007 se résume par une activité acheteuse nette, notamment suite à la correction des marchés.

### Placements en actions étrangères

Ce poste comprend les actions de sociétés étrangères cotées. Le portefeuille est composé de 37 placements collectifs confiés à 13 gestionnaires différents.

L'année écoulée s'est caractérisée par de grandes fluctuations dans les marchés boursiers. En effet, des plus hauts historiques ont été réalisés durant

l'année sur l'Europe, les Etats-Unis et les pays émergents suivis par de fortes baisses notamment durant l'été et au mois de novembre. C'est la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis et la forte implication de nombreuses institutions financières qui ont suscité un bon nombre d'interrogations dans les milieux boursiers.

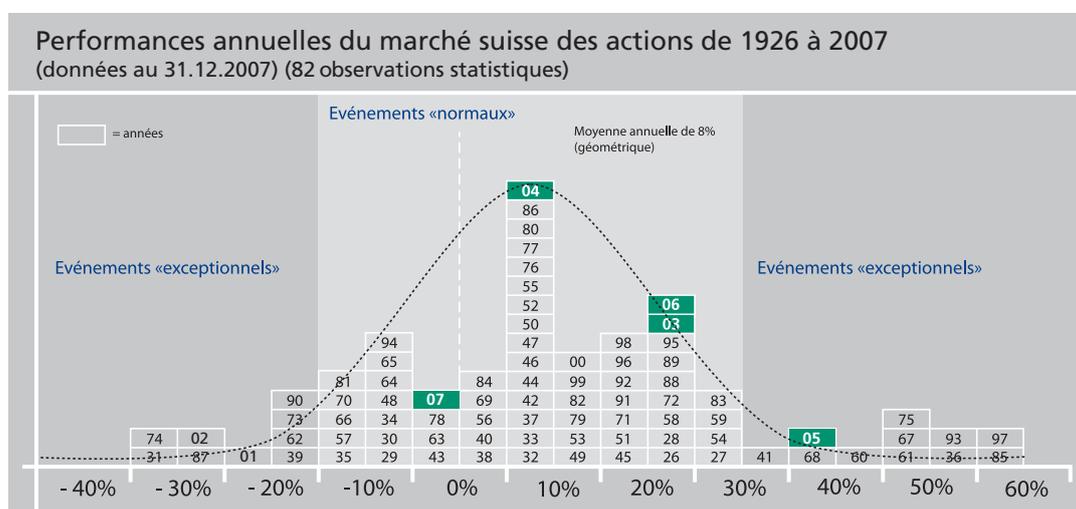
Après les ventes réalisées au fur et à mesure de la progression du marché en 2005 et principalement en 2006, conformément à l'allocation des actifs, l'année 2007 se résume par une activité acheteuse nette, notamment suite à la correction des marchés.

### Placements en titres de gages immobiliers

Ce poste comprend les prêts hypothécaires en direct et les placements collectifs similaires.

Le très bas niveau des taux d'intérêt provoque une rentabilité basse sur le portefeuille. La performance est conforme à celle du marché. La tendance des taux est haussière présageant ainsi une potentielle amélioration du rendement pour le prochain exercice. La concurrence entre les établissements prêteurs est toujours très vive.

RPVie ne connaît pas de problème important de risque. La politique raisonnable de notre institution commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité.



Sources: Bloomberg/Pictet

### Immobilier suisse

Ce poste comprend notamment les investissements en immobilier direct. Au 31 décembre 2007, RPVie était propriétaire de 135 immeubles, ce qui représente 2800 appartements, 3075 places de stationnement et 35032 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales.

En 2007, l'ensemble des placements immobiliers a réalisé une performance brute de 10,32 %. En matière de développement peuvent être relevés: la mise en valeur d'un immeuble d'habitation à Echallens, le démarrage de la construction du complexe « Ilot du Centre » à Blonay et d'un immeuble locatif à Ecublens, ainsi que le développement du PPA « Les Ramiers » à Chavannes-près-Renens dont la construction débutera en 2008.

Comme anticipé en 2006, l'année 2007 est marquée par la vente de plusieurs immeubles non résidentiels à vocation majoritairement administrative, commerciale ou industrielle. RPVie a mené une restructuration de son patrimoine tout en sachant tirer profit d'une conjoncture très favorable dans un marché propice où différents acteurs étrangers et suisses ont contribué à une hausse des prix. La tendance en fin d'année est en effet à la prudence; on constate déjà une diminution du nombre de transactions de ce type.

### Placements alternatifs

Ce poste comprend les fonds de fonds gérés de façon non traditionnelle, contrairement aux investissements dans les actions et les obligations.

L'année 2007 fut bonne pour les placements alternatifs malgré les difficultés rencontrées lors du second semestre. En effet, l'année a été divisée en deux périodes quant aux performances. Alors que durant le premier semestre tous les mois ont été positifs, le second a connu une plus grande volatilité.

Depuis la création du portefeuille à fin juillet 2002, la performance reste conforme aux attentes grâce à une sélection et à un suivi rigoureux de nos gestionnaires.

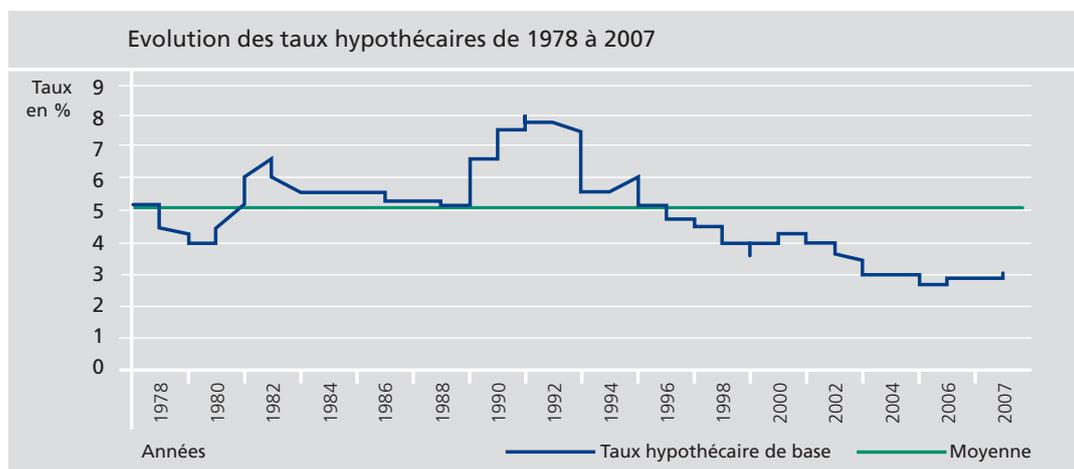
A noter que la volatilité, en augmentation depuis quatre ans, reste plus basse qu'attendue grâce à une bonne diversification du portefeuille.

### Placements privés

Ce poste comprend les fonds et les fonds de fonds actifs dans les placements privés.

Globalement, le bilan pour 2007 est très positif grâce aux éléments suivants:

- l'environnement a été, comme en 2006, favorable pour les cessions des sociétés, ce qui a permis d'obtenir de bonnes performances
- les levées de fonds et les montants investis dans l'industrie se situent à des niveaux similaires à ceux de 2006. Les investisseurs n'ont ainsi pas perdu confiance dans la classe d'actifs
- en été 2007, une réévaluation des risques a été effectuée. Celle-ci s'est traduite par une diminution de l'utilisation du crédit



Années	Performances annuelles	Performances annualisées	Volatilités annualisées
2002 (depuis le 31.07.02)	0,85 %	non applicable	non applicable
2003	10,18 %	non applicable	non applicable
2004	4,42 %	6,36 %	2,65 %
2005	3,85 %	5,58 %	3,16 %
2006	6,70 %	5,87 %	3,39 %
2007	6,17 %	5,93 %	3,63 %

A noter que pour cette classe d'actifs, un degré de sélectivité élevé est indispensable en raison de l'écart important entre les performances des gestionnaires. La réputation de ceux-ci, leur niveau d'expérience ainsi que leurs performances historiques réalisées restent les facteurs clés de succès. En conséquence, seuls 10 % des dossiers reçus sont finalement retenus en moyenne. Cette politique sera maintenue.

Le graphique ci-après illustre l'augmentation croissante des montants reçus par rapport à ceux payés.

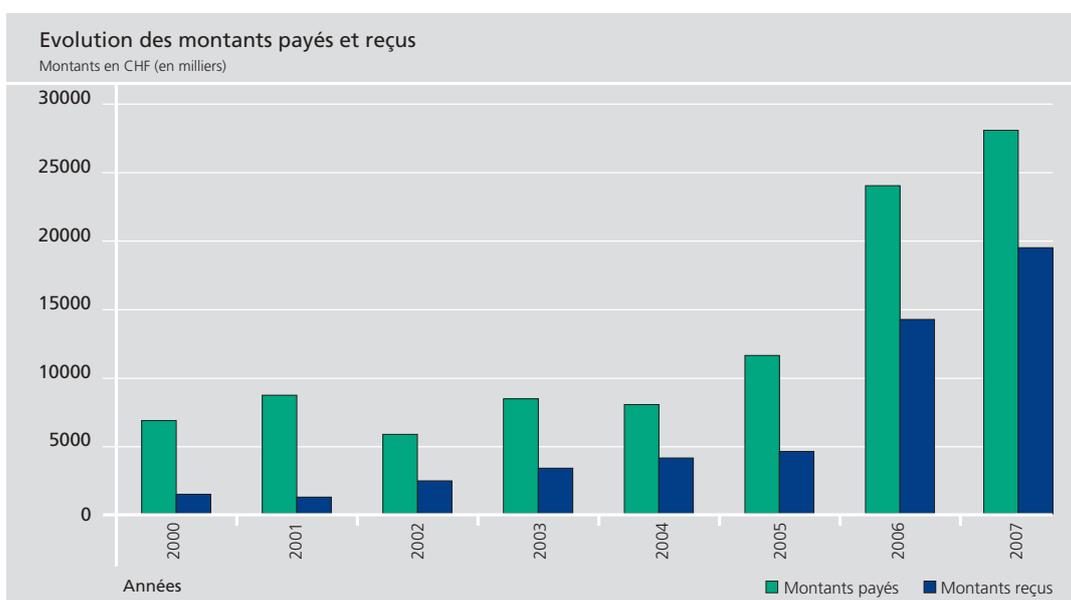
### Matières premières

Des investissements dans les matières premières ont été réalisés pour la première fois cette année par le biais de cinq fonds spécialisés.

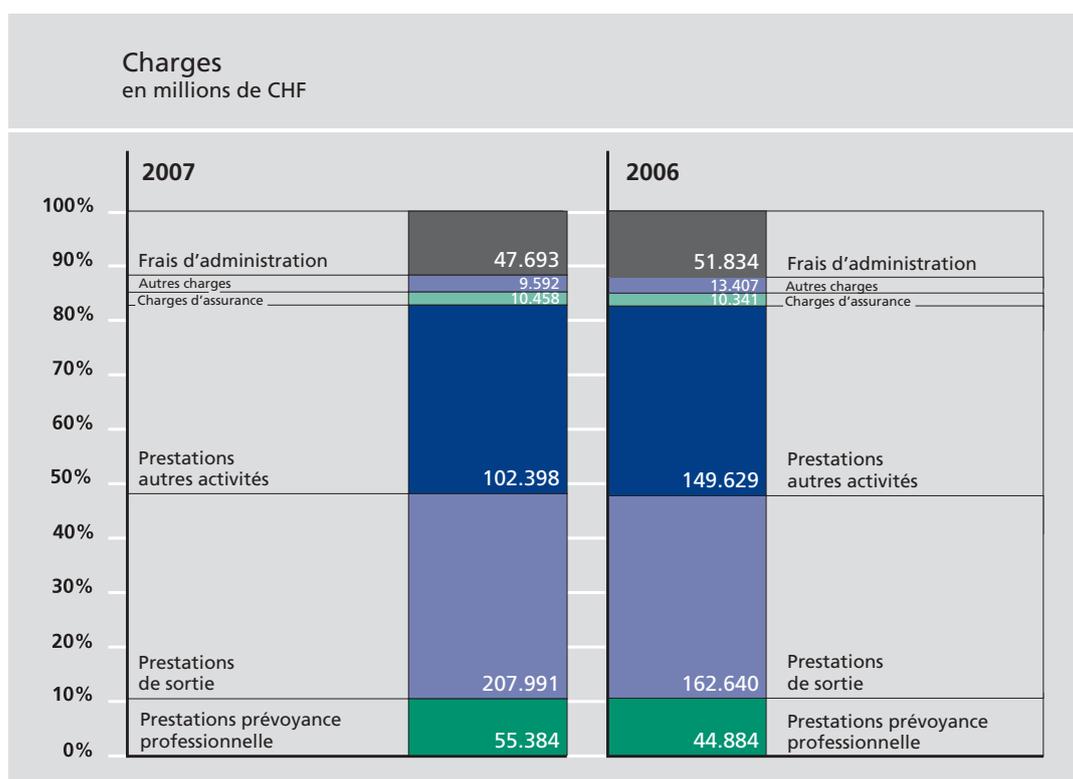
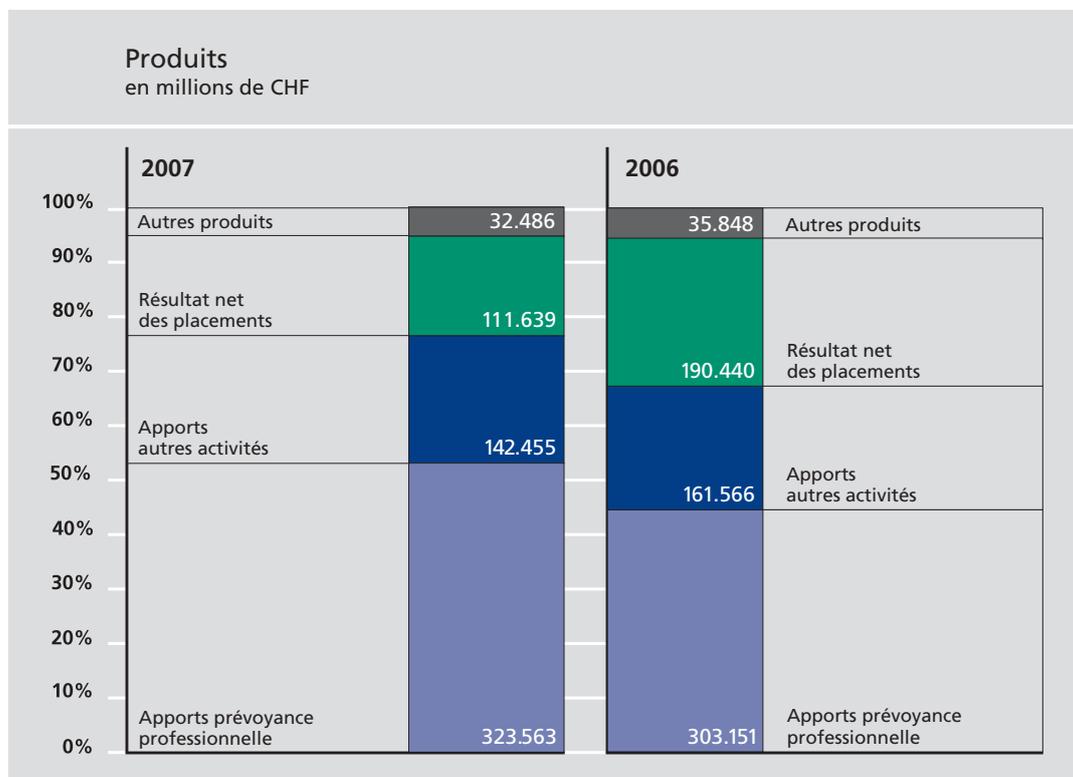
L'année a été marquée par la hausse spectaculaire des prix des matières premières à partir de mi-août 2007. Le pétrole a frôlé la barre des USD 100 le baril en novembre, l'or a également établi un nouveau record en s'approchant des USD 850 l'once.

Etant donné le niveau élevé des prix des matières premières, l'intégralité du portefeuille a été vendu en novembre, dégageant un bénéfice substantiel.

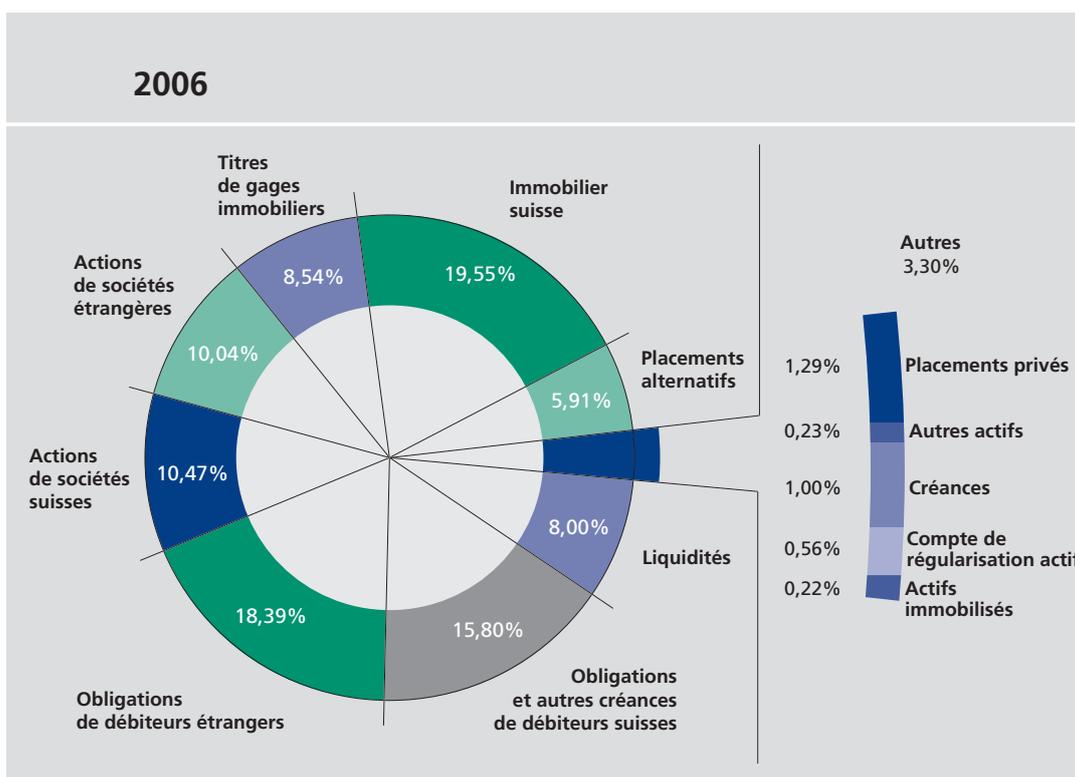
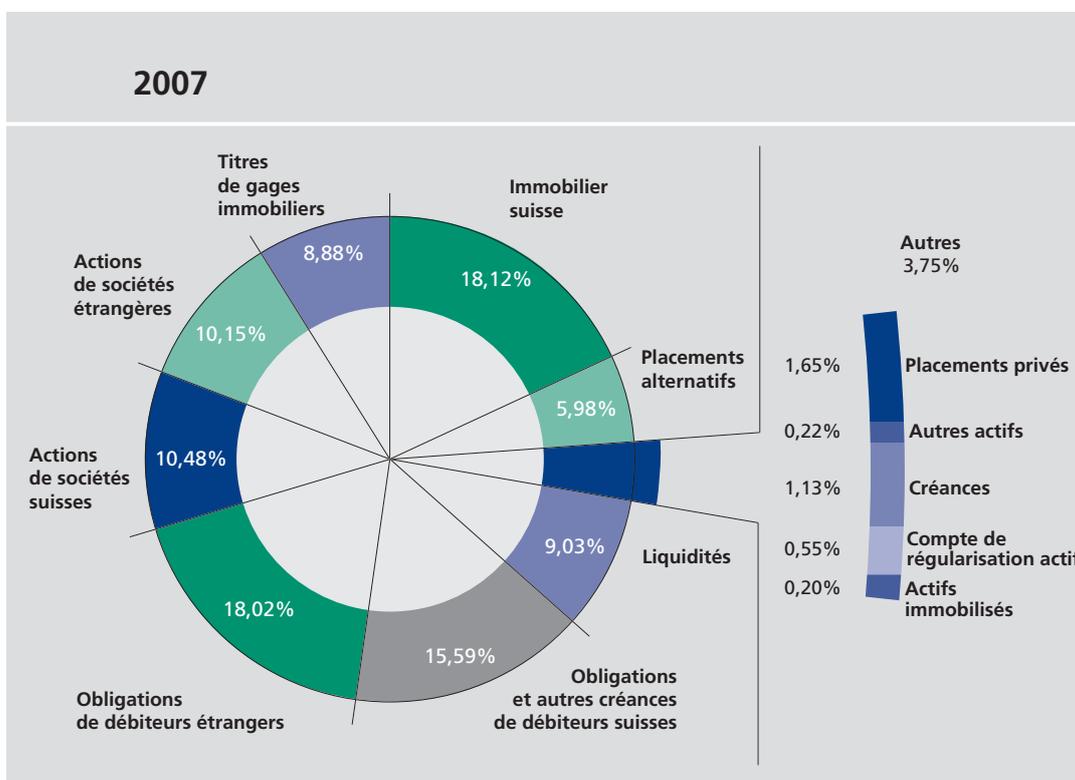
Seule une correction importante du marché nous convaincra de revenir sur cette classe d'actifs intéressante en termes de diversification.



## Produits et charges



## Répartition du bilan



## Les comptes annuels

### Bilan au 31 décembre (en CHF)

	2007	2006
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>	<b>4 007 077 000.10</b>	<b>3 838 040 926.59</b>
Liquidités	368 748 725.39	312 602 394.39
Obligations et autres créances de débiteurs suisses	636 652 272.35	617 236 682.88
Obligations de débiteurs étrangers	736 081 449.18	718 647 277.48
Actions de sociétés suisses	428 120 395.63	409 289 043.14
Actions de sociétés étrangères	414 525 836.55	392 437 364.25
Titres de gages immobiliers	362 554 055.40	333 562 110.40
Immobilier suisse	739 858 901.52	763 900 766.39
Placements alternatifs	244 203 859.48	230 964 987.57
Placements privés	67 202 004.60	50 550 259.16
Autres actifs	9 129 500.00	8 850 040.93
<b>Créances</b>	<b>46 338 464.58</b>	<b>38 916 792.09</b>
Créances sur des compagnies d'assurances	19 659 971.70	18 335 085.35
Créances sur des preneurs d'assurances	1 173 464.32	1 257 462.60
Autres créances	25 505 028.56	19 324 244.14
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>22 579 276.41</b>	<b>22 065 556.42</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>7 971 900.00</b>	<b>8 626 000.00</b>
	<b>4 083 966 641.09</b>	<b>3 907 649 275.10</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dettes</b>	<b>330 031 497.51</b>	<b>335 243 410.86</b>
Prestations de libre passage et rentes	16 138 359.81	26 316 189.74
Dettes envers des compagnies d'assurances	3 901 475.87	18 143 905.92
Autres dettes	27 274 533.15	21 562 578.42
Dépôts des compagnies d'assurances	99 186 752.86	94 739 944.76
Autres dépôts	183 530 375.82	174 480 792.02
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>12 112 280.98</b>	<b>7 208 770.36</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>3 442 604.01</b>	<b>2 503 929.21</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>14 636 047.00</b>	<b>12 088 383.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>3 451 900 372.39</b>	<b>3 266 770 558.09</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>271 843 839.20</b>	<b>283 834 223.58</b>
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	283 834 223.58	227 039 519.51
Attribution (+) / dissolution (-) de l'année	-11 990 384.38	56 794 704.07
	<b>4 083 966 641.09</b>	<b>3 907 649 275.10</b>

## Les comptes annuels

### Compte d'exploitation (en CHF)

	2007	2006
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	222 351 835.33	237 778 823.51
+ Prestations d'entrée	238 380 029.63	222 269 069.15
<b>= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>460 731 864.96</b>	<b>460 047 892.66</b>
- Prestations réglementaires	-157 539 900.12	-194 157 355.36
- Prestations extraréglementaires	-242 146.80	-355 488.75
- Prestations de sortie	-207 991 265.94	-162 639 882.68
<b>= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-365 773 312.86</b>	<b>-357 152 726.79</b>
- Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-186 068 489.10	-199 081 830.84
+ Produits de prestations d'assurance	5 285 725.43	4 668 523.73
- Charges d'assurance	-10 458 292.96	-10 341 403.75
<b>= Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-96 282 504.53</b>	<b>-101 859 544.99</b>
+ Résultat net des placements	111 638 664.86	190 440 473.44
- Constitution de provisions non techniques	-2 547 664.00	-2 393 383.00
+ Autres produits	32 486 364.96	35 848 593.63
- Autres charges	-9 592 345.93	-13 406 874.19
- Frais d'administration	-47 692 899.74	-51 834 560.82
<b>= Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>-11 990 384.38</b>	<b>56 794 704.07</b>
-/+ Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeurs	11 990 384.38	-56 794 704.07
<b>= Excédent de produits</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## Les comptes annuels

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités des RP. L'intégralité de l'annexe aux comptes annuels n'a pas été reproduite dans le présent rapport en raison de la spécificité des informations requises.

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), des comptes annuels propres à l'activité de la prévoyance professionnelle ont été établis en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26. Ces comptes ne sont pas reproduits dans le présent rapport.

### Annexe (extrait)

#### Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26 (point 4.1 de l'annexe)

Les comptes annuels des RP regroupent une activité liée à la prévoyance professionnelle qui est soumise à la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) ainsi que d'autres activités qui ne sont pas soumises à la loi précitée.

#### Prévoyance professionnelle

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments des comptes annuels des RP, relatifs à l'activité de prévoyance professionnelle, sont identifiés séparément et présentés en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les éléments qui ne sont pas attribuables directement à la prévoyance professionnelle sont répartis sur la base des engagements et des actifs propres à chaque activité; les frais d'administration sont répartis selon des critères propres à la gestion. Le bilan et le compte d'exploitation détaillés par activité figurent au point 9 de la présente annexe. Des comptes annuels spécifiques à la prévoyance professionnelle sont également établis séparément.

#### Autres activités

Les éléments des comptes annuels relatifs aux autres activités des RP sont présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 26 lorsque leur nature correspond à une définition prévue par la norme, à l'exception des provisions non techniques. Dans les autres cas et les provisions précitées, la législation suisse et les règlements des RP ont été appliqués.

#### Principes comptables et d'évaluation (point 4.2 de l'annexe)

##### Placements

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les placements collectifs figurent au bilan à la valeur boursière ou à la valeur nette d'inventaire; pour les parts de coopératives, la valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues, est prise en compte.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

##### Liquidités

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

##### Obligations et autres créances de débiteurs suisses

Les obligations cotées sont évaluées à la valeur boursière. Les obligations non cotées et les autres créances suisses figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution. Les lettres de gage sont évaluées à la valeur boursière.

##### Actions de sociétés suisses et étrangères

Les actions cotées, les dérivés ainsi que les mandats de gestion sont évalués à la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues, est prise en compte.

## Les comptes annuels

### Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

### Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à leur valeur de rendement. Les états locatifs théoriques au 31 décembre sont capitalisés sur la base des taux suivants :

- Immeubles de plus de 10 ans      7,25 %
- Immeubles de 10 ans et moins    6,60 %
- Immeubles pour lesquels  
un loyer net est encaissé            6,00 %

### Placements alternatifs, placements privés et matières premières

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

### Autres actifs

Les autres actifs comprennent les participations et autres placements stratégiques. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues.

### Créances

Les créances à court terme figurent au bilan pour les sommes effectivement dues à l'institution.

### Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes (point 4.3 de l'annexe)

Les principes comptables n'ont pas fait l'objet de changement pour l'exercice 2007.

Au Conseil d'administration des  
**Retraites Populaires, Lausanne**

Lausanne, le 28 avril 2008

## Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) des Retraites Populaires pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007, dont le détail est reproduit aux pages 27 à 30. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de contrôle. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 30 avril 2007, une opinion d'audit sans réserve.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à faire une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes nous ont permis de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives sur les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci à l'aide de analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la conformité avec les règles relatives à la présentation des comptes, les pratiques comptables significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

**Siège, Lausanne: Retraites Populaires Vie**

Rue Caroline 11 – Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 23 29 Fax 021 348 23 27

**Agence Lausanne: Retraites Populaires Vie**

World Trade Center  
Avenue Gratta-Paille 2 – Case postale 456  
1000 Lausanne 30 Grey  
Tél. 021 348 28 10 Fax 021 348 28 19

**Agence Yverdon-les-Bains: Retraites Populaires Vie**

Rue de la Plaine 51 – Case postale 3326  
1401 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 426 45 22 Fax 024 426 45 24

[www.rpvie.ch](http://www.rpvie.ch)  
[info@rpvie.ch](mailto:info@rpvie.ch)

**Lausanne: Les Retraites Populaires**

Rue Caroline 11 – Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11 Fax 021 348 21 69

[www.lesrp.ch](http://www.lesrp.ch)



